

2

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : ASSAINISSEMENT

Première phase d'amélioration de la STEP de Capo di Padula - Réduction de l'impact sur le Stabiacciu - Mise à jour du plan de financement.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Par délibération n° 23/118/ASS du 18 septembre 2023, le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement de l'opération « Première phase d'amélioration de la STEP de Capo di Padula - Réduction de l'impact sur le Stabiacciu » avec la participation de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) et la Collectivité de Corse.

Cependant la conjoncture des partenaires n'a pas permis d'aboutir au plan de financement souhaité.

Aussi, il y a lieu de convenir d'un nouveau plan de financement.

La sollicitation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) apparaît opportune. En effet la nature de l'opération répond à l'une des six priorités du dispositif qui est notamment « la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics ».

Pour rappel, l'opération de travaux répond à l'urgence environnementale du Stabiacciu, en réduisant l'impact de la STEP sur le fleuve par des travaux de modernisation des ouvrages de dépollution.

Les objectifs sont les suivants :

- Renforcer le prétraitement,
- Améliorer l'homogénéisation et la circulation de l'effluent, notamment dans la filière biologique,
- Renforcer les équipements de pilotage,
- Ajouter un tertiaire composé de tamis rotatifs et d'un traitement par ultraviolets pour réduire davantage les matières en suspensions (MES) et les pollutions organiques et bactériologiques, non prises en charge aujourd'hui.

Les aménagements du projet ont pour objectif principal le renforcement de la protection de la qualité du Stabiacciu et ceci, dans l'attente de la construction d'une nouvelle station dimensionnée sur la base des orientations du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées.

Suite à l'appel d'offre de travaux une candidature a été retenue avec une proposition à hauteur de 1.001.835,50 € HT.

Les travaux sont ainsi estimés à **1.125.019,05 € HT** décomposés comme suit :

- Offre de l'entreprise : 1.001.835,50 € HT
- Divers et imprévus (10 %) : 100.183,55 € HT
- Actualisation des prix (2,3 %) : 23.000,00 € HT

Le montant estimé de l'opération est le suivant :

Nature de la dépense	Montant (€ HT)	TVA	Montant (€ TTC)
Travaux (TVA à 10%)	1.125.019,05	112.501,91	1.237.520,96
Maitrise d'œuvre (TVA à 20%)	70.381,74	14.076,35	84.458,09
Contrôle Technique - CT (TVA à 20%)	6.500,00	1.300,00	7.800,00
Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé - CSPS (TVA à 20%)	4.200,00	840,00	5.040,00
Totaux	1.206.100,79	128.718,25	1.334.819,04

Aussi, une demande de financement sera déposée sur la plateforme dédiée de la préfecture de Corse, gestionnaire des fonds de financement de l'état.

Le plan de financement prévisionnel se décompose de la manière suivante :

Nature de la dépense	Montant HT	
Travaux	1.125.019,05	
Maitrise d'œuvre	70.381,74	
Contrôle Technique - CT	6.500,00	
Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé - CSPS	4.200,00	
Total	1.206.100,79	
Participations	Taux	Montant € HT
Toute subvention Etat	80%	964.880,63
Commune de Porto-Vecchio	20%	241.220,16

TVA Travaux	10%	112.501,91
TVA Maitrise d'œuvre	20%	14.076,35
TVA Contrôle Technique	20%	1.300,00
TVA CSPS	20%	840,00
Total TVA		128.718,25

	Montant TTC	
Total opération	1.334.819,04	
Total Commune de Porto-Vecchio (HT+TVA)	369.938,41	

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement de cette opération.

A la suite du rapport qui vous est soumis, il est ainsi demandé au Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 23/118/ASS du 18 septembre 2023,

✚ d'approuver le plan de financement pour la réalisation de l'opération de la première phase d'amélioration de la STEP de Capo di Padula - Réduction de l'impact sur le Stabiacciu suivant :

Nature de la dépense	Montant HT	
Travaux	1.125.019,05	
Maitrise d'œuvre	70.381,74	
Contrôle Technique - CT	6.500,00	
Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé - CSPS	4.200,00	
Total	1.206.100,79	
Participations	Taux	Montant € HT
Toute subvention Etat	80%	964.880,63
Commune de Porto-Vecchio	20%	241.220,16

2

Nature de la dépense	Montant HT	
TVA Travaux	10%	112.501,91
TVA Maitrise d'œuvre	20%	14.076,35
TVA Contrôle Technique	20%	1.300,00
TVA CSPS	20%	840,00
Total TVA		128.718,25

	Montant TTC
Total opération	1.334.819,04
Total Commune de Porto-Vecchio (HT+TVA)	369.938,41

- ✚ d'autoriser le Maire à solliciter les subventions correspondantes.
- ✚ d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- ✚ Les crédits de recettes et de dépenses afférents feront l'objet des inscriptions budgétaires nécessaires aux imputations correspondantes.